

Arte Dufour à M<sup>e</sup> Negrelli

Dufour à Negrelli

Commission Impériale de l'Exposition Universelle  
Cabinet du Secrétaire général 142 Rue de Grenelle  
St. Germain.

Paris, le 20 Juin 1855

Cher Collègue et digne ami,

J'ai bien reçu votre lettre du 21 Mai, et nous venons de recevoir celle du 12 courant.

Jamais la Société d'Etudes n'a entendu se lier pour le tracé du canal de Suez. Elle ne l'a fait étudier par les ingénieurs les plus renommes qu'afin d'avoir une certitude sur la possibilité d'un canal maritime, et des données sérieuses sur les dépenses de ce grand travail.

Si Mr. Talabot a cru devoir publier son opinion personnelle sur le trace, c'est qu'il y était poussé, provoqué même par des publications intempestives venues d'Egypte, en faveur du tracé de Péluse, solution dans laquelle on engageait ainsi l'opinion de SAID PACHA et du public.

Aucun esprit refléchi ne saurait penser qu'un trace quelconque puisse être imposé "a priori" à la Compagnie universelle d'exécution. Cela serait aussi insensé pour les partisans du tracé d'Alexandrie, que pour ceux du tracé de Péluse.

Notre idée, comme la vôtre, a toujours été, et est encore de réunir toutes les forces, de rallier toutes les individualités marquantes, en Europe, en Egypte, dans le monde entier, car nous n'excluons ni les Russes ni les Américains; et lorsque ces éléments de la Compagnie Universelle seraient organisés, alors seulement nous aborderons la solution du trace en soumettant ce beau problème à l'examen des hommes les plus compétents en cette matière.

C'est dans ce but et d'après ce principe que nous avions formé la Société d'études, et qu'après six ans de sommeil forcé par les événements politiques nous l'avons fait revivre en priant notre illustre collègue, M. le Baron de Bruck (par lettres de M. Dufour du 27 Novembre 53 et 17 Février 1854) de profiter de sa mission à Constantinople pour introduire cette superbe question de Paix dans la politique. Plus d'une année après, M. de Lesseps, appelé gracieusement en Egypte par SAID PACHA, nous exprima le désir et l'espoir d'obtenir du Vice Roi la concession du canal. M. de Lesseps était lié depuis fort longtemps avec nous et connaissait parfaitement nos longs et généreux efforts pour cette grande œuvre; "nous lui remimes tous les documents que nous possédions sur l'affaire"; il vint prendre congé de nous à Lyon et de M. Talabot à Marseille; enfin quoiqu'il n'y eut "aucun traité" signé entre nous, nous avions tout droit de penser, moi surtout, que M. de Lesseps considérait cette tentative comme étant commune entre lui et nous.

En effet notre correspondance commença sur ce pied d'intimité complète et d'espérances communes. Dès que M. de Lesseps eut obtenu le Firman du Pacha il m'en informa en m'envoyant:

1° - la copie de son rapport au Vice Roi;

2° - le firman de concession;

3° - le projet de liste des membres fondateurs;

4° - les instructions aux ingénieurs Egyptiens.

En même temps il me disait de m'occuper activement de la mise en train de l'affaire, tant en France qu'en Angleterre; cette communication et les suivantes, toutes aussi amicales, aussi pressantes, au-

raient suffi, indépendamment des paroles échangées entre nous avant son départ, pour que je me crusse largement autorisé à agir comme eut pu le faire M. de Lesseps lui-même.

Je commençai par rassurer nos associés d'Allemagne, qui semblaient craindre que M. de Lesseps fut étranger et hostile à la Société d'études et voulut les laisser en dehors.

Sachant que M. de Bruck pensait comme nous, que la question de Suez devrait être traitée et résolue dans les conférences diplomatiques, croyant que ces conférences amèneraient prochainement la paix, attendant d'ailleurs et pressant le retour de M. de Lesseps depuis le mois de février, nous nous occupâmes avec M. Enfantin, et sur l'invitation expresse de S. M. l'Empereur, d'un "projet" d'organisation de la Compagnie Universelle, "projet" que nous vous avons immédiatement communiqué, ainsi que nous l'avons fait pour tous nos actes relatifs à Suez.

Nous avons également adressé ce "projet" à M. de Lesseps. Depuis lors, malgré une nouvelle invitation de l'Empereur qui approuvait ce projet et qui nous pressait de lui donner un corps en constituant la Société, afin que la diplomatie ne s'occupât pas de Suez, devant une simplicité, nous nous sommes arrêtés, parceque depuis plusieurs mois nos lettres à M. de Lesseps restaient sans réponses, et que nous apprenions de divers côtés, qu'il se plaignait de ce que nous ne l'avions pas attendu pour préparer des matériaux et faire des "projets" désirés, provoqués et même approuvés par l'Empereur. Néanmoins nous ne voulions pas admettre, ce que nos amis nous assuraient, que M. de Lesseps nous fit l'injure de croire que nous cherchions à l'effacer, à l'amoindrir, nous, qui l'avions désigné dans le projet d'organisation sous le titre de "Directeur Général concessionnaire"; mais nous l'attendions et suspendions nos démarches; voilà pourquoi depuis lors vous n'avez presque plus entendu parler de nous.

Malheureusement nos doutes se sont changés en une "pénible certitude" dès le retour de M. de Lesseps, retour dont je n'ai eu connaissance que par des tiers qui m'ont aussi appris qu'il agissait et parlait d'une manière peu bienveillante de nous et de nos démarches et qu'il cherchait même à détacher de nous les amis influents avec lesquels, dans l'intérêt de l'œuvre, je l'avais mis en relations.

Cette manière d'agir a motivé une explication à la suite de laquelle j'ai cru de mon devoir et de ma dignité d'écrire à M. de Lesseps la lettre dont je vous envoie copie, avec prière de la communiquer à notre collègue M. le Baron de Bruck ainsi que la réponse reçue aujourd'hui de M. de Lesseps. M. de Lesseps s'égare en ce moment d'une façon trop déplorable pour que nous perdions l'espoir de le voir reconnaître qu'il s'est trompé et qu'il a cédé à des sentiments qui sont au-dessous de la grandeur de l'œuvre. S'il persévérait donc dans son erreur, dans ses illusions, s'il persistait à croire que cette œuvre universelle se résume en un firman, nous ne maintiendrions qu'avec plus de force la Société d'études vivante, comme nous le disait M. de Bruck, car l'affaire de Suez n'est pas une affaire Egyptienne ou Turque, ainsi que paraît le croire M. de Lesseps, elle est surtout Européenne et même universelle, et la Société qui l'exécutera sera certainement l'expression de la volonté des puissances que cette œuvre intéresse, elle ne sera pas le résultat du caprice ou de la bienveillance d'un Pacha ou d'un Sultan pour tel ou tel de ses amis.

Les pénibles renseignements que je vous donne aujourd'hui, doivent vous faire sentir, cher Collègue, combien il est nécessaire et convenable que nous nous réunissions à Paris en Juillet, pour aviser

~~aux moyens de nous transformer en société définitive d'exécution. Ce n'est pas à nous, mais à M. le Baron de Bruck à fixer l'époque de cette réunion.~~

~~Dufour Féronce sera ici au milieu de Juillet, et nous convoquerons nos autres amis dès que nous connaîtrons votre époque.~~

Agreeez, Cher Collègue et digne ami, mon bien cordial salut.

Arlès Dufour.

J.S.

~~Mi-Juillet notre exposition sera dans toute sa splendeur.~~

~~Il est probable que vous verrez prochainement M. Talabot à Vienne ou à Vérone.~~